



Union Acrobatique Metz-Moselle
Groupes et horaires
Saison 2018-2019



Découverte

Découverte de l'acrobatie (trampoline, tumbling, mini-trampoline, double mini-trampoline, etc.)

- **Découverte 6-14 ans (2005-2013)** : samedi 10h30 - 12h
- **Découverte 15 ans et + (2004 et avant)** : mercredi 20h30 - 22h*

* les cours des groupes Découverte 15 ans et + se déroulent dans la salle de gymnastique des Arènes de Metz le mercredi soir

Baby trampo

Eveil acrobatique à travers d'activités ludiques sur trampolines et parcours aménagés.

- **Baby-Trampo 2-5 ans (2017-2014)** : samedi 11h - 12h

Handi trampo

Découverte de l'acrobatie (trampoline, tumbling, mini-trampoline, double mini-trampoline, etc.) pour un public handicapé

- **Handi-Trampo dès 6 ans (2013 et avant)** : samedi 10h30 - 12h



Union Acrobatique Metz-Moselle
Procédure d'inscription
Saison 2018-2019



Montants des cotisations

- Découverte : 140€
- Handi Trampo : 140€
- Baby Trampo : 140€
- Réduction de 10€ à partir du deuxième enfant

Ces différents montants incluent :

- les entrainements
- la licence auprès de la Fédération Française de Gymnastique,
- le contrat d'assurance Allianz pour la pratique gymnique,
- les frais de fonctionnement du club et d'utilisation des salles de sports.

L'UA2M accepte les chèques, espèces, chèques vacances et bons CAF sport et Pass Metz Loisirs CCAS.

Le paiement par chèque peut se faire avec encaissements multiples (3 échéances maximum).

Procédure d'inscription

L'inscription se fait pour la saison sportive en cours 2018-2019.

- Remplir la fiche d'inscription 2018-2019
- Rassembler les pièces suivantes :
 - 1 photo d'identité
 - le paiement de la cotisation
 - un certificat médical d'aptitude à la pratique acrobatique
- Remettre le dossier complet à un responsable de l'UA2M

A partir du moment où le dossier d'inscription est remis au club, l'adhérent dispose de deux semaines d'essai. Le paiement de la cotisation sera encaissé à l'issue de cette période d'essai.